



Le 12 mai 2023

Le Maire de BERLAIMONT

à

Madame, Monsieur, habitants de la rue de l'église, rue du 5 novembre, rue Fernand Thomas, (rues situées dans le périmètre posture Vigipirate à l'occasion de la ducasse du 20, 21 et 22 mai 2023).

Objet : Interdiction de stationnement véhicules

Pièces jointes : - Arrêté réglementant la circulation et le stationnement à l'occasion de la fête foraine du 20, 21 et 22 mai 2023

- Plan Posture Vigipirate

Madame, Monsieur

A l'occasion de la **fête foraine qui se déroulera le week-end du 20, 21 et 22 mai 2023**, je porte à votre connaissance, sur les recommandations des services de l'état, que la posture Vigipirate sera maintenue.

En ma qualité de Maire et plus précisément dans le cadre de mes pouvoirs de police, je suis tenu de maintenir une vigilance accrue pour assurer la sécurité du public lors des manifestations se déroulant sur la commune.

Ainsi, vous comprendrez aisément les dispositions que je dois prendre et les choix qui peuvent, j'en conviens, vous contraindre en tant que riverains au travers de la mise en place du périmètre Vigipirate à l'occasion de la ducasse du Bouzouc.

Vous trouverez ci-dessous les interdictions de stationnement :

- Du 15 mai 2023 au 24 mai 2023 inclus :

- Place de l'église
- Place de la poste
- Parking entre la ruelle des juifs et la rue de l'église

L'accès par la voûte menant de la Place du Général de Gaulle à la place de la Poste sera interdit à la circulation et au stationnement du 16 mai 2023 au 23 mai 2023 inclus.

- Du 17 mai 2023 à 8h00 au 23 mai 2023 à 15h00

- Parking de stationnement entre le 11 rue de l'église et l'angle de la rue Fernand Thomas
- Parking de stationnement à l'angle de la Place du Gal de Gaulle et rue de l'Eglise
- Parking de stationnement rue du 5 novembre face au n°2 et 4

- Du 17 mai 2023 à 8h00 au 23 mai 2023 à 15h00, la circulation et le stationnement sur trottoirs seront strictement interdits sur les portions de routes suivantes :

-En partant de l'intersection de la ruelle des Etots avec la rue Fernand Thomas jusqu'au 2 rue du 5 novembre et 2 rue de l'église.

Je vous remercie pour votre civisme et toute l'attention particulière que vous porterez à ces recommandations.

Comptant sur vous, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire de BERLAIMONT



Michel HANNECART